

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	26 (1938)
Heft:	524
Artikel:	Les suffragistes suisses à Genève : (suite de la 1re page)
Autor:	Bonard, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263031

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

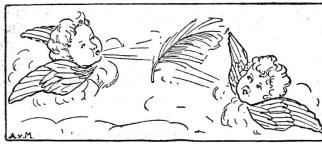
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'organisation et l'administration de la protection de la jeunesse (rapporteur Mme Brunschwig), la formation des personnes employées dans le service social, et, sur la proposition formelle de la princesse Cantacuzène, l'abandon de famille. Enfin, elle a réaffirmé une fois de plus la *Déclaration de Genève*, et a entendu une émouvante discussion sur la protection des enfants en temps de guerre, discussion que les récents bombardements de Barcelone rendaient, hélas! d'une tragique actualité.

La prochaine Conférence Internationale du Travail

Alors que l'Assemblée plénière de la S. d. N. siège en septembre, celle de l'Organisation internationale du Travail se réunit en juin. La date de sa prochaine session est donc toute proche (2 juin). Parmi les questions figurant à son ordre du jour qui nous intéressent spécialement, nous, femmes, signalons d'abord l'enseignement technique et professionnel et l'apprentissage, qui concerne les filles comme les garçons, ceci d'autant plus que l'on a trop souvent la tendance à avantager la préparation professionnelle des jeunes gens aux dépens de celle des jeunes filles! puis la généralisation de la réduction de la durée de travail, qui touche les travailleuses au même titre que les travailleurs, et la réglementation des contrats de travail des travailleuses indigènes, qua dans certains cas visq' assez curieusement les contrats faits par des femmes. Aussi le directeur du B. I. T. n'a pas manqué, dans sa circulaire de convocation à cette Conférence, de rappeler l'article constitutionnel qui veut que, lorsque des questions intéressent spécialement les femmes viennent en discussion à la Conférence, une femme au moins fasse partie d'une délégation. Espérons que cette observation portera ses fruits.

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Nos jeunes filles sont-elles de parfaites ménagères?

A cette question répond une enquête menée par la *Revue de la Famille* (France) parmi 20.000 jeunes travailleuses en âge de se marier, enquête basée sur des épreuves touchant aux différentes branches de l'activité domestique. Voici quelques chiffres assez significatifs:

Cuisine: 32 % auraient mérité la mention très bien, 38 % la mention assez bien, et 30 % étaient incapables.

Couture et raccommodage: 30 % mention très bien (23 % pour le raccommodage), 45 % mention assez bien (37 % pour le raccommodage) et 25 % incapables (30 % pour le raccommodage).

Tenue de ménage: 48 % mention très-bien, 34 % assez-bien et 18 % incapables.

héroïque — nous apporte un témoignage de fidélité et de vaillance que nous croyons ignoré du grand nombre. Il s'agit de l'émouvante histoire d'une dame russe d'autrefois, la princesse Wolkonska, qui rejoignit son mari au bagne, en Sibérie, abandonnant sa fortune, sa famille, son petit enfant, pour accomplir son devoir d'épouse. Dramatique récit où nous est révélé la curieuse mais lamentable existence des « morts-vivants » que va éclairer et adoucir, dans la mesure du possible, la présence des courageuses femmes. Une amie de la princesse l'a rejointe ainsi que deux jeunes Françaises fiancées à des Russes, autres condamnés politiques. Ainsi se constitue une petite colonie qui vit de son idéal, au prix de mille privations, les femmes n'étant tolérées dans la forteresse qu'après avoir signé l'engagement de partager le sort des prisonniers. L'exil des Wolkonski dura 20 ans. Le prince fut ensuite installé comme colon dans un petit village de Sibérie, car le forçat libéré restait au service et sous le contrôle de l'Etat.

Après ces pages vibrantes, celles qui concernent *Herbert Spencer intime*, manquent évidemment de chaleur... à l'exemple du philosophe dont elles dépeignent le caractère élevé, mais séchement consciencieux. Néanmoins deux qualités sont à la gloire morale de Spencer: la grande pitié qu'il professait à l'égard des animaux, et son amour de la nature.

Savoir vieillir... Charmante mais non frivole; élégante dans sa mise et spirituelle dans ses propos, mais donnant fréquemment des preuves de sa bonté, l'impératrice Eugénie, nous dit-on, était à merveille pratiquer la difficile vertu du renoncement. Ce terme est ici appliqué aux attractions

Hygiène infantile: 35 % mention assez bien, 65 % incapables.

Alimentation des bébés: 11 % mention assez bien, 89 % incapables.

Ces derniers chiffres ne donnent-ils pas singulièrement à réfléchir? et n'y a-t-il pas là une indication précise du côté de la préparation des jeunes filles au mariage sur lequel doivent porter essentiellement tous les efforts?

Physiologie comparée.

Selon un savant américain qui s'est livré à de patientes recherches à ce sujet, un homme consomme en travaillant 10 % de plus d'oxygène qu'une femme faisant le même travail, et se fatigue plus vite.

A la mémoire d'Amelia Earhart.

Pour rappeler la mémoire d'Amelia Earhart, la vaillante aviatrice disparue lors d'un raid sur l'Océan Pacifique, l'on vient de décider de donner son nom à un phare pour aviateurs placé justement dans une île de ce désert liquide où elle trouva la mort.

La mort de Maria Vérona

Au moment où nous mettons sous presse, nous arrive la triste nouvelle de la mort de Mme Maria Vérona, la grande avocate parisienne, la féministe si connue, et à laquelle notre cause doit tant. C'est une grande figure de notre mouvement qui disparaît.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette vie si remplie et si riche d'activités, mais nous tenons dès aujourd'hui à assurer de notre très vive sympathie la famille de Mme Vérona, comme la Société sœur des nôtres qu'elle présidait, la Ligue pour le Droit des femmes, certaine que tous nos lecteurs s'associeront à notre hommage de reconnaissance et de regret.

E. Gd.

Les suffragistes suisses à Genève

(Suite de la 1^{re} page.)

L'initiative constitutionnelle genevoise.

L'Assemblée entendit ensuite avec intérêt Mme Prince, membre du Comité genevois, qui raconte avec verve comment fut lancée il y a quarze mois l'initiative demandant la modification de la Constitution cantonale dans le sens de l'introduction du suffrage féminin. S'occupant tout spécialement de la propagande, tant par des conférences que par la permanence du magasin suffragiste ouvert à cette occasion, que par la cueillette de signatures qui vient d'être confiée à des collaboratrices rétribuées, Mme Prince fit part avec brio de ses expériences, classant nos ennemis en « objecteurs » qui tremblent pour le « charme féminin », la « douceur féminine », la « délicatesse féminine », etc., et en adversaires vrais, qui sont aussi des adversaires du suffrage universel. Enfin, il existe encore la catégorie des indifférents, indignes de leur bulletin de vote.

Une initiative constitutionnelle, quelle peine qu'elle coûte, quelles que soient les soucis qu'elle apporte, paie: c'est-à-dire qu'elle constitue la meilleure des propagandes, permet d'aborder « l'homme de la rue », de discuter avec lui, de le convaincre souvent, de le faire réfléchir presque toujours, et de constater avec

de la jeunesse! L'étude psychologique s'encadre d'anecdotes et de portraits. Une très vivante reconstitution de l'époque. Enfin terminons par *Le mariage et la conversion de Manzoni*. A dire le vrai, c'est plutôt la conversion au catholicisme d'Henriette Blondel — devenue Mme Manzoni — qui retient l'intérêt. La réponse de Mme Blondel à sa fille, après qu'elle eut appris sa résolution religieuse de celle-ci, est le plus émouvant témoignage de l'amour maternel. Atteint de neuroténie, le génial auteur des *Fiancés* fut grandement soutenu par sa compagne dont les préoccupations d'ordre religieux réveilleront chez lui des sentiments de spiritualité qui l'aideront à supporter de dures épreuves. Il perdit d'abord cette épouse si chère, puis ses quatre filles et fils, et ne survécut que peu de temps à ce dernier deuil.

Comme la plupart des ouvrages où divers sujets sont traités dans un cadre uniforme, le livre de Mme de Mestral-Combremont doit être lu « par tranches » si l'on veut en tirer toutes les valeurs qu'il contient. Grâce au style aisé et précis de l'auteur, cette lecture pourrait encore — et avec profit — se faire à haute voix, en commun. Un livre qui plaît mais, aussi, donne à penser.

Renée Gos.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie (Genève) à C. S. (Gimel). — Permettez moi de répondre aussi à la question que vous posez à S. B. (no 521). Je suis comme vous indignée de l'absence de présences féminines dans le Comité de surveillance de l'Asile dont vous parlez. Seule une femme possède le sens pratique et la délicatesse de sentiments qui permettent d'organiser un établissement tel que celui qui nous occupe, non pour la façade et la satisfaction d'un Comité jaloux de ses prérogatives, mais pour le bien-être des habitants, selon le vœu de la donatrice.

Ne pourra-t-on faire signer une pétition et profiter de l'occasion pour que l'on substitue au nom d'asile (dénoté par l'usage) celui de « maison de retraite »?

Merci à la Rédaction du Mouvement de nous avoir donné le moyen du Petit courrier pour échanger nos idées et joindre nos efforts.

Internationale (Genève) à Indignée (Genève).

— Vous semblez vous étonner dans votre communication à ce petit courrier (No 522) que le Bureau International du Travail n'intervient pas contre le scandale des prises de façon à domiciles que vous citez. Mais il faut rappeler que le B. I. T. étant une institution internationale n'a aucune compétence pour occuper directement de questions d'ordre exclusivement local, et que, seulement, une législation fédérale ou cantonale pourrait intervenir. Mais d'autre part, par ses enquêtes et ses Conventions internationales, le B. I. T. facilite l'élaboration de ces législations, qui seraient bien nécessaires pour réprimer pareils abus.

plus d'amertume encore combien est injuste l'ostacisme qui nous frappe. Mme Prince a recommandé chaleureusement ce moyen à d'autres cantons. Quel appui pour notre cause que le lancement et l'aboutissement d'initiatives simultanées!

Genève a recueilli 3700 signatures. Il lui en faut 5000.

Presse féministe.

L'appel traditionnel en faveur de nos journaux a été fait avec conviction par Mme Montel (Vevey). « Si le soleil ne revenait pas... » (titre d'un roman de Ramuz), et si notre journal féministe ne revenait pas... nous nous sentirions diminuées, amputées de quelque chose d'extrêmement précieux. « Parce que nous le recevons régulièrement, nous méconnaissions tout ce que nous apporte notre journal féministe, et il faudrait le perdre pour en réaliser toute la valeur. Mais il ne faut pas le perdre, et au contraire, le soutenir financièrement, tant le Mouvement que le *Schw-Frauenblatt* en lui trouvent de nouveaux abonnés, et en le recommandant.

Merci à M. Motta.

Les suffragistes ne sont pas ingrates. La présidente ayant donné connaissance du passe-consecré aux femmes du discours de M. Motta à Colombier, le dimanche précédent (voir plus haut), l'Assemblée vote l'envoi du télégramme suivant au seul conseiller fédéral défenseur des droits de la citoyenne suisse:

L'Association suisse pour le Suffrage féminin réunie en sa XXVII^e Assemblée générale vous exprime ses chaleureux remerciements pour vos rôles en faveur de l'application du principe démocratique au suffrage féminin.

Sigé: LEUCH, présidente.

La réception au Palais Eynard.

Le samedi soir, le Comité Central et la Section de Genève recevaient les délégués et de nombreux invités, soit plus de deux cents personnes, dont plusieurs maris de suffragistes, qui n'avaient pas du tout l'air malheureux. Un grand feu, point superflu brûlait dans la cheminée; Mme Gautier-Pictet avait disposé avec goût des fleurs superbes dans des seilles du cuivre; les délégués furent tous sensibles au charme de cet ancien édifice, aux proportions harmonieuses des salons, à la beauté des lustres et des parquets, au style des boiseries et des meubles, de même qu'ils apprécièrent les chants de Mme de Lucy Fossari (G. Doret, Jacques-Dalcroze, Schumann) et les vieilles chansons et les costumes gracieux de « Notre Genève » dirigés par M. Duré.

Mme Goudy souhaita la bienvenue à tous, rappelant que c'était la troisième fois que l'Association siégeait à Genève. Ce fut d'accord en 1913 en plein enthousiasme candide de la jeunesse; ce fut ensuite en 1920, à l'occasion du Congrès, suivant immédiatement la guerre, de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, de la naissance de la Société des Nations, alors qu'une immense espérance avait traversé le monde... Et voilà 1938, avec son horizon noir. Mais malgré tout il serait coupable de désespérer. L'initiative lancée par les

Une très - ancienne suffragiste (Lausanne) à E. D. (Lausanne). — Ayant lu avec beaucoup d'intérêt dans le no 523 du Mouvement le « Petit courrier de nos lectrices » et tout spécialement la réponse de E. D. (Lausanne) à C. S. (Gimel), je serais très reconnaissante à E. D. si elle voulait bien indiquer dans un prochain numéro quelques institutions privées où les femmes ont droit de contrôle? Je voudrais savoir aussi quelles sont les bonnes œuvres créées et dirigées par un Oeuvre mixte en dehors de l'Etat? et enfin si, en cas de legs, les impôts de succession ne seraient pas si élevés que tout le bénéfice de l'héritage y passerait?

Trait-d'union (Genève) à Enfant terrible (N° 523). — Si vous avez demandé au rédacteur en chef de l'un de nos grands quotidiens genevois pourquoi les « pages de la femme » de nos journaux ne contiennent généralement que des soins de beauté ou des recettes de cuisine, il vous aurait sûrement répondu que les femmes ne s'intéressent pas à autre chose. Nous savons cependant que nombreuses sont les femmes qui « s'intéressent à autre chose ». Ces femmes ne pourraient-elles pas se grouper et faire connaître leurs désirs?

Trait-d'union à Timide (N° 523). — Si nos sociétés féminines sont trop souvent composées de femmes d'un certain âge, c'est que les jeunes ne veulent pas en faire partie. Est-ce indifférence de leur part? ou incompréhension de l'effort fait par leurs aînées? Il serait fort à désirer que vieilles et jeunes collaborent, apportant, les unes leur expérience, les autres, leur vitalité et leurs idées nouvelles. Reste à savoir ce que vous entendez par « amusant »? Dites-le nous dans une prochain courrier, voulez-vous?

Genevoises affirme la persistance de leur idéal démocratique, la conscience qu'elles ont de leurs responsabilités. Le devoir des femmes et des féministes est de croire à la paix et de travailler pour elle, par l'obtention de leurs droits.

Mme Leuch remercia chaleureusement les Genevoises de leur hospitalité, les félicita de leur courage et déplora la pittoresque figure que fait la Suisse dans la grande enquête sur la statut de la femme. Nous étions fiers de notre Code civil en 1912: depuis lors de combien ne nous sommes nous pas laissées distancer!

La soirée se prolongea fort tard devant le buffet surchargé de gourmandises, les conversations animées ayant peine à cesser; aussi le matin se trouva-t-il bien vite là, nous appartenant ce qui me paraît avoir été le point culminant de cette Assemblée:

Le culte de la Madeleine.

Pour la première fois, croyons-nous, rendîmes-nous les vœux de ce vieux temple le mot de « suffrage féminin », et prononcé avec quelle conviction! avec quelle foi! Combien émuovaient cette femme, parlant du haut de la chaire, s'adressant avec toute l'autorité de sa vocation à celles qui savent que, dans leur canton la théologienne ne peut, ni porter robe, ni monter en chaire, ni faire le culte principal, ni donner les sacrements!

Mme Marcelle Bard, pasteur de l'Eglise nationale de Genève, implora la bénédiction divine sur les travaux de l'Association pour le suffrage féminin, commentant ce texte: « Avec mon Dieu, je franchis la muraille ». « Vous défendez une cause juste, nous a-t-elle dit en substance. Or les causes les plus justes sont bafouées: pour les faire triompher, il faut lutter contre les préjugés, contre les égoïsmes. La femme devenue citoyenne travaillera mieux au bien de la collectivité, tout en restant une vraie femme. Elle pourra alors servir d'une façon intégrale la famille et la nation dans le sentiment de ses responsabilités. Ce but ne saurait rencontrer l'opposition de Dieu.

S'il y a des murailles qui protègent, il y a aussi les murs des préjugés, de l'incompréhension, du mépris. La fatigue, le découragement les rendent souvent plus hautes encore. Mais « avec mon Dieu, je franchis la muraille ». Nous ne sommes pas seules d'ailleurs pour la franchir; car une Assemblée générale resserre les liens entre femmes et développe la solidarité. La foi enfin permet de renverser les murailles, qui un jour s'écrouleront. Justice se fera, car Dieu est juste et tout puissant. Si Dieu est avec nous, qui serait contre nous? Avons-nous aussi usé de l'arme spirituelle par excellence: la prière? Continuons notre travail, perséverons, et avec l'aide de notre Dieu, nous franchirons les murailles.

Un violon amplifiant sous les voûtes une admirable mélodie de Bach porta à son comble l'émotion: ce culte a trouvé un écho profond dans le cœur de nombreuses femmes, qui sortirent de la Madeleine réconfortées et encouragées.

